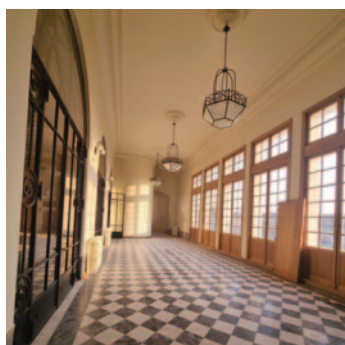




DOSSIER || Budget 2022 : plus de 10 millions d'investissement !



Directrice de publication
Lydie Surelle

Rédaction, conception graphique, photos Service Communication

Impression
Imprimerie Julien Jopub
communication Divion

Dépôt légal
Mai 2022

Vous ne recevez pas votre magazine municipal ?
Contactez nous sur l'adresse mail : communication@bruaylabuissiere.fr
Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site.
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO page 3

Édito de Ludovic Pajot

DOSSIER pages 4 à 11

Budget 2022 : plus de 10 millions d'investissement !

LABUISSIÈRE pages 12 & 13

Des investissements pour notre commune déléguée

ZOOM page 14

Élection présidentielle : les résultats par bureau

PRATIQUE page 15

Contactez nos services

RETOUR EN IMAGES pages 16 & 17

Retour sur les manifestations du mois d'avril

ACTUALITÉS

ACTUS TRAVAUX pages 18 à 22

Les différents travaux en cours dans votre ville

ACTUS ÉCONOMIE page 23

MJD. Frip'

ACTUS SENIORS page 24

Calendrier des activités des seniors

ACTUS SOCIAL page 25

Festivités de Pâques

ACTUS CULTURE page 26

Les ateliers de la Médiathèque Marcel Wacheux

ACTUS SPORT page 27

Tanel Bajoux, passion moto

ACTUS POLICE MUNICIPALE page 28

Au cœur de la PM

ÉTAT CIVIL page 29

Retrouvez les cérémonies du mois d'avril

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 30

Tribunes du groupe majoritaire et de l'opposition

AGENDA page 31

Notez les différentes manifestations du mois de mai

Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières, Chers Bruaysiens, Chers Labuissiers,

Comme il est de tradition, le mois d'avril a été synonyme de vote du budget primitif de notre commune. Comme depuis le premier jour du mandat, avec les élus de la majorité municipale, j'ai souhaité que ce budget soit un budget utile à chaque Bruaysienne, à chaque Labuissière, à chaque Bruaysien, à chaque Labuissier.

Grâce à une gestion rigoureuse de l'argent public, et alors que des villes voisines doivent augmenter les taux d'imposition, j'ai souhaité ne pas les augmenter et ainsi préserver votre pouvoir d'achat déjà bien malmené.

Une gestion rigoureuse de l'argent public ne signifie pas immobilisme. Bien au contraire ! Grâce aux économies réalisées, grâce à une réorganisation de notre commune qui a supprimé certains doublons inutiles tout en simplifiant et améliorant le service à la population, Bruay-La-Buissière est en capacité de mener un plan d'investissements audacieux mais Ô combien nécessaire. Rome ne s'est pas faite en un jour. Comme vous, j'aimerais parfois aller plus vite sur certains sujets. Les contraintes budgétaires, les contraintes administratives, les normes nous empêchent bien trop souvent d'aller aussi vite que nous le souhaiterions. Néanmoins, la commune avance et se métamorphose jour après jour.

Les économies peuvent aussi être synonymes de nouvelles pratiques. Par exemple, depuis le changement de municipalité, nous avons décidé de vous rendre des comptes et de communiquer davantage, en toute transparence. Pourtant, depuis 2020 le budget dédié à la communication n'a cessé de diminuer. En 2022, c'est une nouvelle baisse de 50 000€ de l'enveloppe dédiée à la communication. Les raisons ? J'ai souhaité que nous communiquions plus, que nous réalisions davantage en interne, que nous réalisions un groupement de commandes avec la commune d'Hénin-Beaumont... un groupement de commandes pourtant tant contesté par certaines personnes.

Bref, vous l'aurez compris. Nous gérons l'argent public, votre argent, avec la même rigueur et la même adaptabilité que vous gérez votre propre budget. Chaque jour, nous essayons de faire davantage avec autant ou moins d'argent public. C'est notre engagement !

Avec vous et pour vous, nous poursuivons et accélérons la métamorphose de Bruay-La-Buissière, l'amélioration du cadre vie.

Bien fidèlement,

Ludovic Pajot
Votre maire






Budget principal 2022
57 478 621 €

L'équipe municipale a renforcé sa politique en matière de propreté et d'entretien de la ville

Le budget d'une ville doit respecter un équilibre minutieux entre les recettes et les dépenses. **L'équipe municipale a voté le budget en conseil municipal le 6 avril dernier. Rigueur et ambition sont les maîtres mots qui définissent désormais la gestion budgétaire de notre Ville.** Les élus de la majorité ont pris soin d'étudier chaque situation, de prendre en considération les besoins des Bruaysiennes et des Bruaysiens, de planifier les chantiers et les projets pour l'avenir de notre Ville, le tout en maîtrisant l'argent public.

“Notre conseil municipal a voté **un budget équilibré SANS augmentation d'impôts !**”

QU'EST-CE QU'UN BUDGET COMMUNAL ?

Le budget d'une ville est un acte juridique. Si le budget primitif voté en conseil municipal cible précisément les recettes et les dépenses de l'année, des ajustements sont souvent nécessaires pour faire face à la réalité du quotidien. Ces ajustements sont appelés budgets supplémentaires ou rectificatifs.

Une section fonctionnement et une section investissement composent le budget d'une commune. Chacune présente des dépenses et des recettes strictement référencées.

Fonctionnement : ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (personnel, gestion, dette...) et ensemble des recettes perçues (taxes, impôts, prestations...).

Investissement : dépenses relatives au remboursement de la dette et à l'équipement de la collectivité ; recettes relatives aux dotations et aux subventions de l'État, aux emprunts...

On appelle autofinancement le solde excédentaire de la section de fonctionnement qui vient se greffer aux recettes.

UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT (ENCORE) À LA HAUSSE !



Les dépenses d'équipement s'élèvent pour 2022 à plus de 10 millions d'euros.

Une somme record votée en conseil municipal ! En 2021, cette somme était de 8,5 millions d'euros, une hausse considérable cette année qui permettra à l'équipe municipale de **poursuivre sa politique**

ambitieuse pour la Ville et ce, **sans hausse des impôts**

locaux. Le maire Ludovic Pajot souhaite une redynamisation

franche du centre-ville. D'importants travaux sont d'ores

et déjà planifiés : une attractivité nouvelle pour faire

(re)vivre Bruay-La-Buissière. **Une somme importante**

également destinée à la réfection des nombreuses

voiries endommagées et à l'entretien des bâtiments

municipaux. Un investissement majeur pour développer

encore les animations proposées aux habitants de la

commune et à ceux des communes environnantes. **Notre**

ville retrouve peu à peu son attractivité et renaît au fil

des mois. D'importantes enveloppes seront consacrées aux

travaux dans les écoles, longtemps laissées en état (2,4 millions d'euros),

aux travaux de voiries (2,1 millions d'euros), à la réhabilitation du centre-ville et à la sécurité (2,1 millions d'euros).



COMMUNIQUER MIEUX EN DÉPENSANT MOINS !

Baisse de 50 000 euros de l'enveloppe de la communication

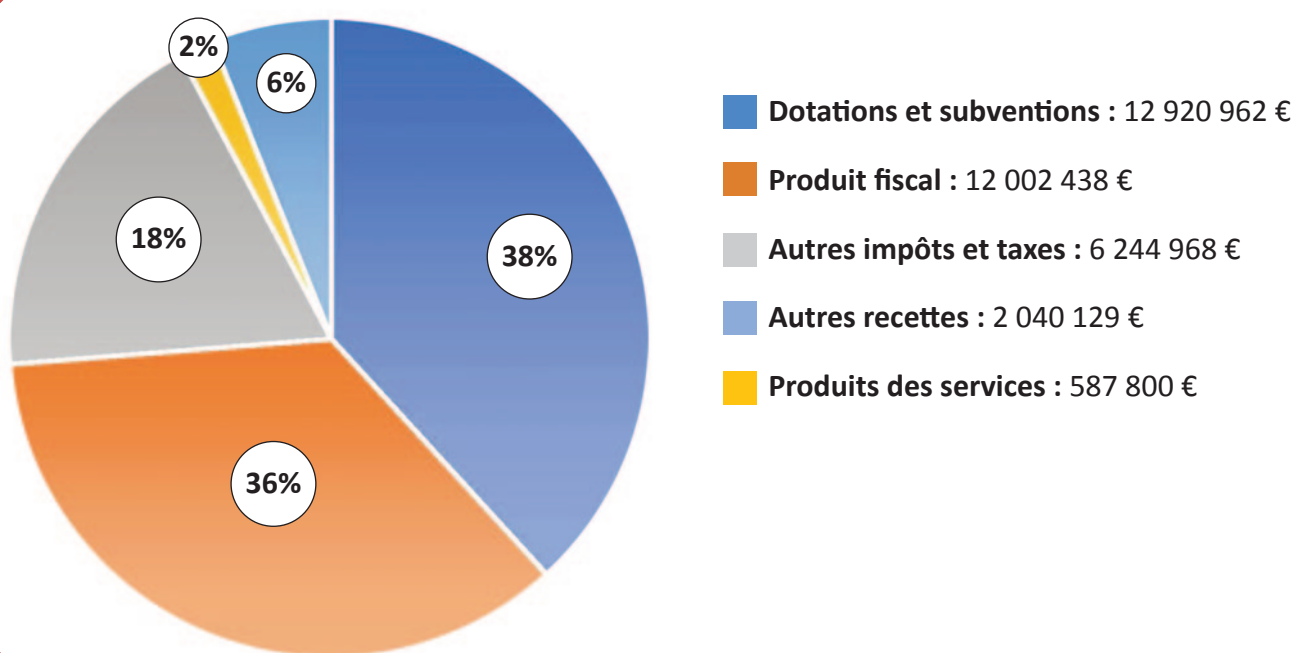
Le conseil municipal de Bruay-La-Buissière a voté une baisse significative du budget alloué à la communication. Par rapport aux années précédentes, **de nombreuses économies ont été réalisées sans toutefois toucher à la qualité de cet axe indispensable** pour l'équipe municipale. Bien au contraire : magazine mensuel complet, site, page Facebook, impression de documents informatifs, soutien aux associations... Une meilleure gestion a permis de faire des économies non négligeables. Outre le marché d'impression avec la Ville d'Hénin-Beaumont, davantage de documents sont désormais imprimés en interne et par conséquent à moindre coût.

FONCTIONNEMENT

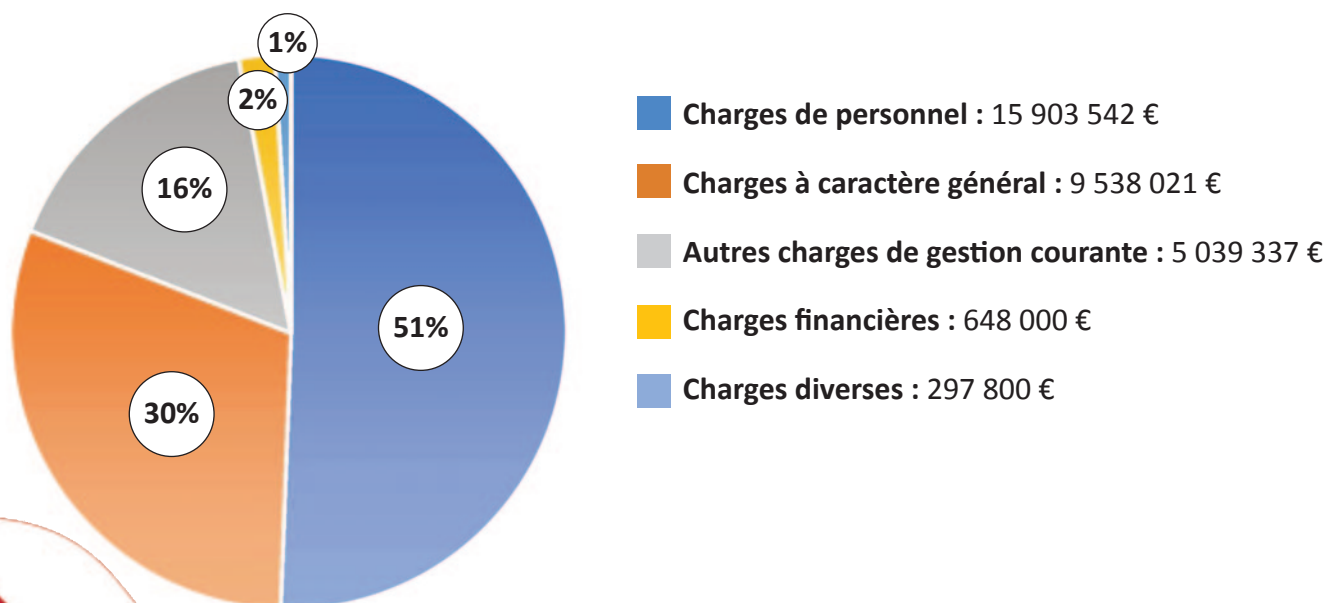
La section de fonctionnement affiche un total de **38 001 700 €**. Cette somme vise à faire fonctionner les services de la Ville, améliorer le cadre de vie des habitants (propreté urbaine, désherbage...) et sécuriser le quotidien de chaque Bruaysienne et de chaque Bruaysien.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 33 796 297 €

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 33 796 297 €. Le report de l'excédent est de 4 205 403 €.



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 31 426 700 €



ÉDUCATION, CITOYENNETÉ, SOLIDARITÉ

Affaires scolaires et jeunesse

Classes de neige CM1 et CM2 - Cadeaux de fin d'année pour les enfants, dictionnaires pour les CM2 - Continuité de l'embellissement des écoles : travaux de peinture Faure et Ferry.

Sport

Activités sportives dans les écoles et pendant les vacances scolaires - Mise à disposition des équipements sportifs auprès des associations - Séjours itinérants et sportifs pendant les vacances d'été - Organisation des Foulées du Bruaysis.

Culture

Saison culturelle variée - Ateliers de pratique artistique - Programmation et action culturelle pour tous.

Médiathèque

Activités et spectacles tout public - Mise en place d'une animation avec le soutien de la CABBALR "La Médiathèque passe au Vert" en vue de la création d'une "grainothèque" - Travail d'écriture avec un intervenant.



QUALITÉ ET CADRE DE VIE

Bâtiments et urbanisme

Entretien, mise en sécurité, accessibilité - Fin des travaux de l'Hôtel de Ville - Démarche de développement durable - Généralisation de l'éclairage LED...

Voirie

Peinture routière - Radars pédagogiques - Entretien renforcé de voiries - Mise en place d'un règlement de voirie.

Espaces verts et propreté urbaine

Entretien des cimetières - Entretien des espaces verts : passation d'un marché avec une entreprise d'insertion - Ramassage des déchets et lutte contre les dépôts sauvages - Embellissement des espaces publics - Mise en place d'un marché lié à l'élagage.

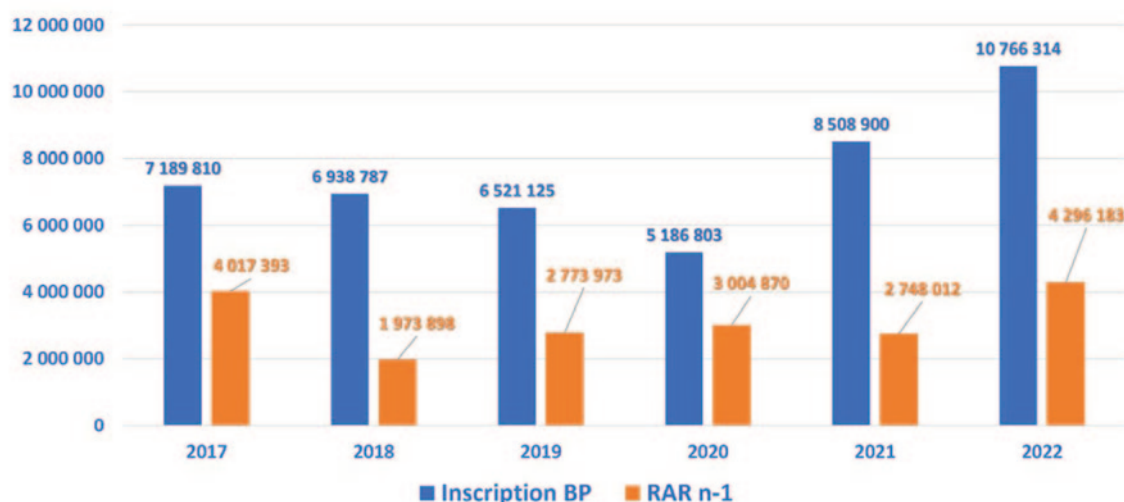
Manifestations et animations

Inauguration de l'Hôtel de Ville - Fêtes champêtres - Fête de la musique - Feu d'artifice au Donjon - Animations estivales pour les enfants - Marché de Noël - Sécurité des événements.



INVESTISSEMENT

Les dépenses d'équipement prévues en 2022 sont de 10 766 314 € contre 8 508 900 € en 2020. **Ce programme d'investissement a été établi pour assurer la sécurité des Bruaysiennes et des Bruaysiens, pour poursuivre le programme de rénovation des voiries et transformer l'aménagement urbain et pour offrir davantage de services aux plus jeunes.**



DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT : 10 766 314 €

Opérations de travaux dans les bâtiments scolaires : 2 424 000 €

Suite de la réhabilitation du groupe scolaire Loubet - Travaux de couverture et d'isolation à l'école Brassens - Travaux de menuiseries à l'école Basly.

Rénovation des voiries : 2 195 000 €

Réaménagement de la rue Basly (phases 2 et 3) - Important programme de rénovation des voiries chemin des Dames, rue Deruy, sentier de Divion, cours Kennedy, rue de Vaudricourt, rue du Corps du Bois, rue de la Montée, parkings de l'Espace Culturel Grossemey et de la rue Pégoud.

Aménagement urbain : 2 185 000 €

Cœur de Ville - Démolition du Jenkins - Installation de toilettes publiques place de l'Europe et place Bodelot (Gare) - Développement de la vidéoprotection.

Opérations de travaux hors bâtiments scolaires : 1 897 000 €

Études liées aux travaux du cinéma Les Étoiles et à l'église Saint-Martin - Mise en lumière de l'Hôtel de Ville - Travaux complexe Léo Lagrange, salle Owens et stade Patrice Bergues - Installation d'un distributeur quartier des Terrasses - Travaux salle Florent Evrard.

Besoin des services : 862 870 €

Continuité du programme d'investissement "numérique-école" (projet subventionné) - Besoin en matériel technique - Mise en place de mobilier urbain à l'entrée de la Ville - Mobilier pour la réinstallation des services à l'Hôtel de Ville.

Opérations foncières : 645 444 €

Sécurité, réseaux divers et cadre de vie : 557 000 €

BÂTIMENTS SCOLAIRES : 2 424 000 €



**RÉNOVATION DES VOIRIES :
2 195 000 €**

Rue Basly (phases 2 et 3)



BÂTIMENTS À VOCATION SPORTIVE : 861 000 €

Couverture du complexe sportif Léo Lagrange



Rue Deruy, sentier de Divion...

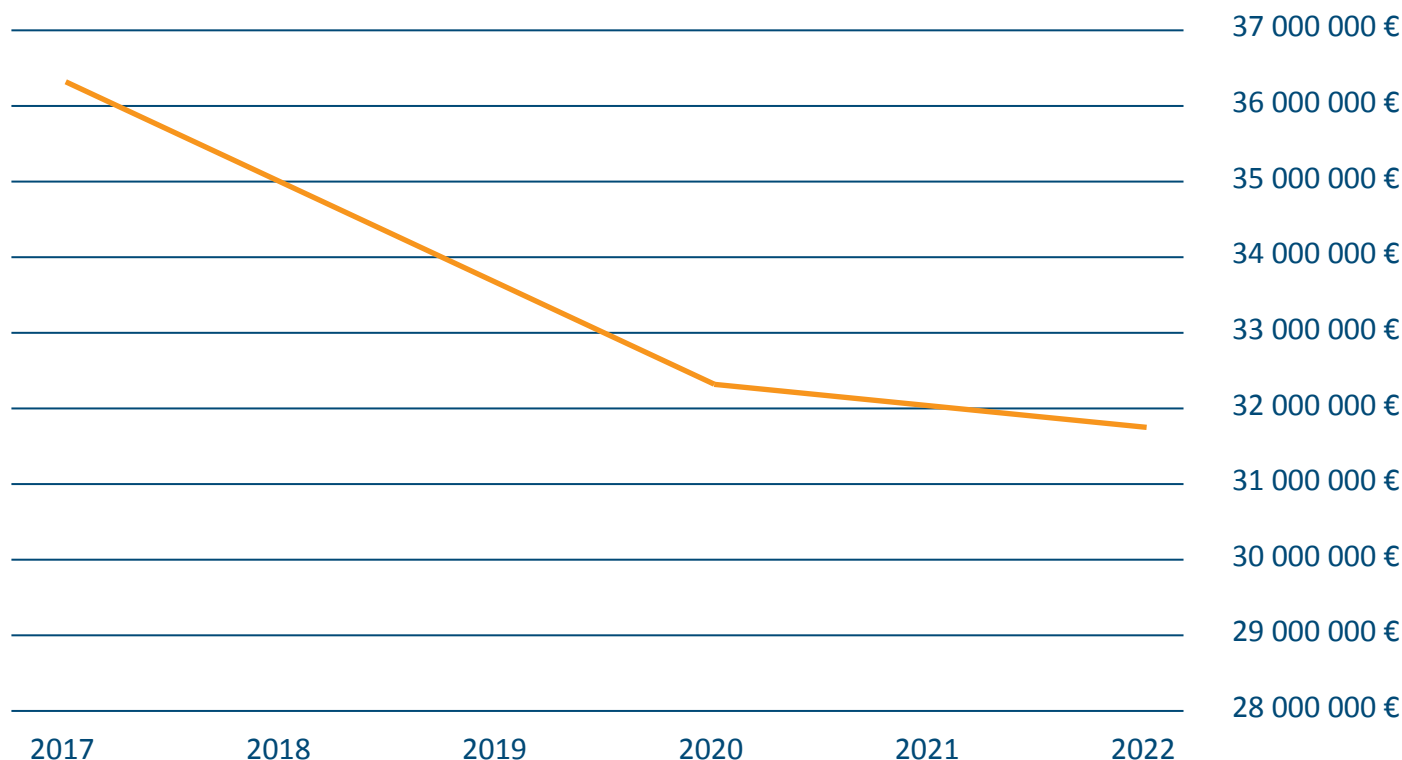


SÉCURITÉ 315 000 €

Plus de moyens pour la Police Municipale
Élargissement de la vidéoprotection et création d'un CSU



PROFIL D'EXTINCTION DE LA DETTE



DÉSENDETTER

**Baisse
de la
dette**

INVESTIR

**10,7
millions
d'euros
investis en
2022**

Les subventions versées aux associations sont rigoureusement étudiées. Cette maîtrise budgétaire permet à la Ville de dispenser l'argent public dans les domaines où il faut investir le plus pour le confort et la sécurité des Bruaysiennes et des Bruaysiens.

L'Office de la Jeunesse touchera cette année une subvention de 780 000 euros.



À la recherche de financements !

La municipalité recherche activement des financements auprès de l'État, de la Région, du Département et de la CABBALR. Ces sommes permettent d'une part de se projeter dans l'avenir et de lancer de nouveaux projets. D'autre part, les subventions garantissent une avancée majeure dans la continuité de la transformation de la Ville. Grâce à elles, de nombreux nouveaux projets sont financés à hauteur de 80 %

La municipalité peut ainsi poursuivre sa politique ambitieuse pour améliorer le quotidien de chacun.

Sont notamment concernés les travaux du groupe scolaire Loubet, du complexe sportif Léo Lagrange, de la place Cadot dans le cadre de l'opération Cœur de Ville...

LE BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Un budget en faveur des familles

Le montant du budget du CCAS s'élève à **2 668 085 euros**. La municipalité poursuit son engagement pour venir en aide aux familles et proposer des moments conviviaux au fil des mois.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

219 437 €

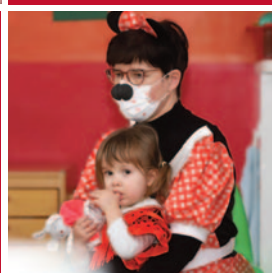
ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

553 465 €



PETITE ENFANCE

1 152 820 €



SERVICES ET AIDES AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ

153 700 €



ENFANCE ET ADOLESCENCE

235 448 €



ACTIONS EN FAVEUR DES SENIORS (65 ANS ET PLUS)

352 315 €



ACTIONS EN FAVEUR DE LA FAMILLE

900 000 €

SUBVENTION DE LA VILLE DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE 1 831 000 €



UN PROGRAMME AMBITIEUX

Un budget d'investissement pour les Labuissiiérois

La municipalité poursuit son programme des aménagements sur le territoire de la commune déléguée. Une importance capitale pour les Labuissiiéroises et les Labuissiiérois attachés à leur cadre de vie. Outre l'entretien et la rénovation de certains bâtiments et équipements, des voiries seront prises en charge afin d'améliorer la circulation et de sécuriser la voie publique. Le kiosque, proche de la mairie annexe fera l'objet d'importants travaux. Aire de loisirs de Lavolville, une barrière va être posée afin de prévenir tout désagrément lié à l'implantation sauvage de véhicules.

RÉFECTION DES VOIRIES

Chemin des Dames



Rue de la Montée



Rue de Vaudricourt



BÂTIMENTS

Rénovation du kiosque



SÉCURITÉ

Aire de Lavolville



TRAVAUX AU CIMETIÈRE

Installation d'un nouveau portail



CHARITABLES

Recherche de bénévoles

Vêtus d'une redingote noire et de gants blancs, les Charitables sont coiffés du bicorne. Ils assurent bénévolement les funérailles des défunts, quels que soient la confession ou le rang social de la personne. La Confrérie des Charitables de Labuissière recherche activement des bénévoles pour renforcer son effectif et ainsi faire perdurer la tradition. Un confrère n'est pas tenu d'être Charitable à temps complet, il s'engage en fonction de ses disponibilités. Il doit être majeur et habiter (ou avoir résidé) Bruay-La-Buissière, Labuissière ou une commune limitrophe.

Infos Bruno Bourrez 06 79 61 15 77



TRAVAUX

Raccordement des eaux usées

La société Sotrax a procédé au raccordement des eaux usées mi avril dans la rue des Charitables. Une déviation a été mise en place par les rues adjacentes. La route a été barrée et interdite au stationnement. Un double sens provisoire a permis l'accès aux riverains.



PASSERELLE DE LAVOLVILLE

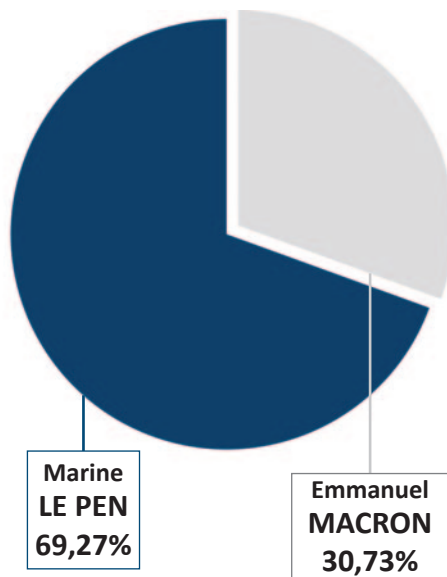
La passerelle remise à neuf

Fortement abîmée par les intempéries et le temps qui passe, la passerelle a bénéficié d'un véritable coup de neuf. Les agents municipaux sont intervenus sur les garde-corps. Des travaux tout en finesse afin de redonner à cet élément un esthétisme agréable.



Résultats du second tour de l'élection présidentielle à Bruay-La-Buissière

	Électeurs inscrits	Électeurs votants	Bulletins nuls	Suffrages exprimés	Bulletins blancs	Emmanuel MACRON	Marine LE PEN
BUREAU 1 - Ex chapelle Sainte-Barbe	779	517 66,37%	14 2,71%	478 92,46%	25 4,84%	198 41,42%	280 58,58%
BUREAU 2 - École Caudron	873	558 63,92%	7 1,25%	532 95,34%	19 3,41%	155 29,14%	377 70,86%
BUREAU 3 - École Caudron	1088	679 62,41%	14 2,06%	646 95,14%	19 2,80%	151 23,37%	495 76,63%
BUREAU 4 - École Félix Faure	701	510 72,75%	7 1,37%	493 96,67%	10 1,96%	110 22,31%	383 77,69%
BUREAU 5 - École Basly	880	623 70,80%	15 2,41%	593 95,18%	15 2,41%	111 18,72%	482 81,28%
BUREAU 6 - École Jean Jaurès	629	404 64,23%	4 0,99%	391 96,78%	9 2,23%	60 15,35%	331 84,65%
BUREAU 7 - École Marmottan	1058	755 71,36%	16 2,12%	709 93,91%	30 3,97%	159 22,43%	550 77,57%
BUREAU 8 - École Loubet	1099	818 74,43%	15 1,83%	758 92,67%	45 5,50%	307 40,50%	451 59,50%
BUREAU 9 - École Loubet	1074	742 69,09%	12 1,62%	701 94,47%	29 3,91%	164 23,40%	537 76,60%
BUREAU 10 - Salle Marmottan	919	664 72,25%	13 1,96%	626 94,28%	25 3,77%	184 29,39%	442 70,61%
BUREAU 11 - Espace Jean Morel	1022	721 70,55%	13 1,80%	679 94,17%	29 4,02%	215 31,66%	464 68,34%
BUREAU 12 - École Marmottan	718	489 68,11%	13 2,66%	453 92,64%	23 4,70%	107 23,62%	346 76,38%
BUREAU 13 - École Pasteur	940	657 69,89%	12 1,83%	626 94,28%	16 2,44%	184 29,39%	442 70,61%
BUREAU 14 - École Félix Faure	745	526 70,60%	11 2,09%	502 95,44%	13 2,47%	139 27,69%	363 72,31%
BUREAU 15 - Salle Georges Hurtrel	644	481 74,69%	25 5,20%	434 90,23%	22 4,57%	181 47,71%	253 58,29%
BUREAU 16 - École Mendès France	800	575 71,88%	10 1,74%	550 95,65%	15 2,61%	270 49,09%	280 50,91%
BUREAU 17 - Espace Wallard	697	496 71,16%	30 6,05%	455 91,73%	11 2,22%	187 41,10%	268 58,90%
BUREAU 18 - Salle Georges Hurtrel	671	518 77,20%	14 2,70%	475 91,70%	29 5,60%	222 46,74%	253 53,26%
TOTAL GÉNÉRAL	15337	10733 69,98%	245 2,3%	10101 94,11%	384 3,58%	3104 30,73%	6997 69,27%



JARDINAGE ET BRICOLAGE

Respecter la réglementation

Vos appareils destinés au bricolage ou à l'entretien de votre jardin sont source d'émissions sonores désagréables. Ces activités sont réglementées et le non-respect des créneaux horaires fixés par la loi peut faire l'objet de sanctions. Si on parle de tapage nocturne entre 22h et 7h, le bruit peut aussi être sanctionné en journée. Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.



NUMÉROS UTILES

Des agents à votre service

Les agents de la Ville vous assurent une aide précieuse dans vos démarches. Vous souhaitez les contacter ? Voici un petit récapitulatif des principaux numéros à composer en cas de besoin.

Mairie annexe de Labuissière :

Accueil - 03 21 64 56 01 - mairie.labuissiere@bruaylabuissiere.fr

Annexe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - 2, rue de la Romanche - 03 21 53 89 42

Maison des services :

Accueil - 03 21 64 56 00

Point justice (CABBALR) - 03 62 61 48 90

Cabinet du Maire - 03 21 64 56 02 - cabinet@bruaylabuissiere.fr

Pôle Education - 03 21 64 56 05 - affaires.scolaires@bruaylabuissiere.fr

Programme de Réussite Educative (PRE) - 06 21 03 42 51

Service Communication - 03 21 64 56 11 - communication@bruaylabuissiere.fr

Service Élections et réglementation - 03 21 64 56 06 - elections@bruaylabuissiere.fr

Service État-civil - 03 21 64 56 07 - etat-civil@bruaylabuissiere.fr

Service Logement - 03 21 64 56 08 - service.logement@bruaylabuissiere.fr

Service Urbanisme, foncier - 03 21 64 56 09 - amenagement.local@bruaylabuissiere.fr

Service des Sports - 03 59 41 34 20 - service.sports@bruaylabuissiere.fr

Service Culturel - Billetterie - 03 59 41 34 00 - service.culturel@bruaylabuissiere.fr

Service Vie associative - 03 21 64 56 00 - associations@bruaylabuissiere.fr

Police Municipale - 03 74 31 03 22 - police.municipale@bruaylabuissiere.fr

Service Assurances - 03 21 64 56 22 - assurances@bruaylabuissiere.fr

Service Politique de la Ville - 03 21 64 56 15 - politiquedelaville@bruaylabuissiere.fr

CCAS - Pôle Seniors - 169, rue Lamendin - 03 21 64 56 13 - ccas@bruaylabuissiere.fr

Services Techniques - 03 21 64 56 10 - services.techniques@bruaylabuissiere.fr

Service Culturel - Administratif - 03 59 41 34 04 - Rue Chrétien



Coupe de France l'ASC Tours (NM3 Guyane) contre Poitiers (NM2)



Vide grenier à Labuissière



Du yoga pour l'Ukraine



Groupe Transdev : le car de l'emploi



Marché de la Gare : les Charitables offrent la soupe !



Musculation



Exposition de marionnettes et d'automates



Concert de jazz



Les Foulées du Bruaysis



Concert de Jérémy Frérot



Sortie "basket" à Gravelines



RUE DERUY ET SENTIER DE DIVION

Rue Deruy : nouveau tapis

Un mois de travaux aura été nécessaire pour transformer la voirie située entre la rue d'Isbergues et la rue Anatole France. Le tapis final a été posé le 22 avril dernier. Les travaux menés par l'entreprise Eurovia concernaient l'ensemble de la chaussée, la rénovation des bordures et des trottoirs. Des travaux de signalisation ont été effectués la semaine suivante afin de clôturer le chantier.



Sentier de Divion

Également concerné par une réfection totale de la chaussée, le sentier de Divion sera à nouveau pleinement accessible début mai. Le tapis d'enrobé a été entièrement refait ainsi que les bordures et les trottoirs. Comme pour la rue Deruy, c'est la société Eurovia qui a effectué les travaux. Une période de désagréments pour les riverains qui peuvent désormais profiter d'une route en bon état et refaite à l'identique.



Nouveau trottoir Les agents de la Ville procèdent à la réfection du trottoir entre le parking Mitterrand et les locaux du groupe Filieris. Fortement abîmés, les pavés étaient devenus instables et dangereux.



TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Peintures et pose de résine

La municipalité a profité des vacances de Pâques pour effectuer des travaux esthétiques et d'ordre pratique dans certaines écoles de la Ville. École Félix Faure, les classes ont été repeintes avec de jolies couleurs. Laurie Tourbier, adjointe en charge des Affaires scolaires est venue visiter les classes. L'élue s'est également arrêtée sur la toute nouvelle résine appliquée au pied des arbres situés dans la cour de l'école. Les agents du service Espaces verts ont appliqué un mélange de copeaux de bois secs et de résine drainante aux pieds des arbres des écoles Ferry et Félix Faure. Spécialement conçu pour la réalisation de systèmes drainants d'entourages d'arbres et de revêtements perméables ce procédé évitera à terme la pousse de mauvaises herbes. Deux arbres présentant des racines abîmées et devenues dangereuses seront abattus.

École Loubet, le chantier se poursuit. Deux classes situées à l'étage du nouveau bâtiment sont désormais terminées et accueillent désormais les élèves depuis le 25 avril dernier.



École Félix Faure



École Loubet



VOIRIES

Conduite d'eau potable

Afin de préserver la qualité de l'eau potable, Veolia et la Sade renouvellent les raccordements aux canalisations dans la rue des Aviateurs à Bruay-La-Buissière. L'accès reste autorisé aux riverains, soyez prudents si vous empruntez ce secteur. Une déviation est mise en place par les rues adjacentes.



IMPASSE DESCAMPS

Nouveau parking

De (vraies) places de stationnement ont été soigneusement aménagées impasse Descamps pour le plus grand bonheur des résidents. Elles viennent remplacer l'ancien carré de terre et de mauvaises herbes qui faisait office de parking. Plus propre, plus pratique, plus sécurisant, cet aménagement va permettre aux riverains de se garer en toute sérénité.



Avant



Après

CAMÉRAS DE VIDEOPROTECTION

Prévenir et sécuriser

La municipalité déploie toujours plus de nouveaux moyens afin de garantir la sécurité de ses habitants. Le mois dernier, de nouvelles caméras de vidéoprotection ont été installées et mises en service dans des lieux stratégiques : abords des barres d'immeubles, du cinéma Les Étoiles et du cimetière Ouest (Les Terrasses). Cette nouvelle phase d'installation complète le dispositif qui permet de prévenir les actes de délinquance.



ÉLAGAGE

Des arbres soignés

Les platanes de la place du commandant L'Herminier ont fait l'objet d'un élagage important juste avant le printemps. Très résistants, ces arbres peuvent être élagués fortement sans pour autant en souffrir. Cette action permet de leur redonner une belle forme et ne pas se laisser envahir par leur naturel volumineux qui cacherait la lumière du jour aux nombreux riverains. De nombreuses branches ont été coupées afin d'éviter que leur poids ne fragilise le tronc, notamment si les arbres ont un âge avancé. Cette taille est nécessaire pour contenir le développement des arbres et pour qu'ils puissent s'épanouir esthétiquement dès le début des beaux jours.



POSE D'UNE BARRIÈRE FORESTIÈRE

Une barrière a été posée par les agents de la Ville aux abords du terrain jouxtant le parking de la salle du Temps Libre. Cet aménagement va permettre de sécuriser le site notamment lors des rencontres organisées par les boulistes. Le terrain a également été retravaillé et aplani. Un confort supplémentaire pour les nombreux joueurs qui fréquentent cet espace.



*Je consomme local,
j'achète dans ma ville*



MJD.Frip' : Une nouvelle enseigne de friperie et déstockage

Vous l'avez sans doute aperçue au beau milieu de la rue Henri Cadot en centre-ville... Depuis le 7 mars 2022, une enseigne de friperie et déstockage a pignon sur rue face au fleuriste Vert & Green.

Il y a quelques années encore, M. et Mme Delbecq étaient commerçants ambulants. Pendant près de 15 ans, Jeannot a sillonné les marchés de la région proposant à la fois des articles et des accessoires de mode, des jeux, des jouets de plage ou encore des idées cadeaux... À Bruay-La-Buissière, à Béthune mais aussi sur la Côte d'Opale à Merlimont, Stella, Étaples ou Berck, la passion de ce quadra le poussera progressivement à vouloir devenir sédentaire. Ça tombe bien, Marie-Lyse est dans le métier. *"Je vendais du prêt à porter et des accessoires sur les marchés aussi, mais notre passion commune pour le commerce nous a conduit à imaginer un nouveau projet"*. En 2017, elle a fait le choix de ranger le camion pour une reconversion professionnelle dans une usine de textile, monsieur fera de même fin 2019 et deviendra ainsi employé polyvalent en boutique de prêt à porter quelques semaines plus tard. En ligne de mire : l'ouverture d'une boutique et une nouvelle vie !

Un réel potentiel dans le centre-ville

Originaires de Bruay-La-Buissière, Marie-Lyse et Jeannot Delbecq habitent Houdain. Epaulés par la Chambre de Commerce et par l'équipe d'Initiative Artois, le projet se ficèle rapidement et les visites s'enchaînent dans le Lensois, le Bruaysis mais aussi dans le Calaisis. Ils reviendront finalement à leurs premiers amours

après une visite "coup de cœur" dans le centre-ville de Bruay le 24 décembre dernier, convaincus du potentiel de ce local de 95 m² (hors réserve). Il n'aura fallu que trois ou quatre jours de réflexion, pour acter leur "cadeau de Noël". Après quelques travaux de décoration et d'isolation, l'enseigne MJD.Frip' a vu le jour début mars et vous propose de la friperie et du déstockage de vêtements et d'accessoires à partir de 3€. Possibilité de reprise d'articles, 10kg de vêtements en bon état donnent droit à un bon d'achat de 5€ à valoir dans le magasin.

La boutique est ouverte le lundi de 14h à 19h et du mardi au samedi de 9h30 à 19h. Renseignements au 06 50 69 65 77



DES SENIORS TRÈS OCCUPÉS !

De nombreuses activités offertes par la Ville

Nos seniors bénéficient d'un programme varié complété en cours d'année par d'autres événements. La municipalité via le service seniors du CCAS souhaite ainsi rassembler nos aînés autour de moments ludiques. **Toutes les activités ont lieu une fois par semaine SAUF la sophrologie et les cours de patois dispensés une fois tous les 15 jours.** Hors vacances scolaires. **Infos 06 14 42 18 25**



Lundi	De 14h à 16h	> Activités manuelles	> Salle Florent Evrard
	De 16h30 à 17h30	> Gymnastique active	> Complexe sportif les Tombelles



Mardi	De 9h à 12h	> Marche - Randonnée	> Complexe sportif Léo Lagrange
	De 13h30 à 14h30	> Sophrologie	> Chapelle Sainte-Barbe
	De 10h45 à 11h45	> Qi Gong	> Maison du Temps Libre
	De 14h à 16h	> Anglais	> Salle Loubet (1h débutants, 1h confirmés)
	De 14h30 à 15h30	> Atelier mémoire	> Médiathèque Marcel Wacheux

Mercredi	De 9h à 12h	> Informatique	> Indelab, rue Raoul Briquet
	De 9h15 à 10h15	> Gym active plus rythmée	> Complexe sportif les Tombelles
	De 14h à 15h30	> Chant	> Chapelle Sainte-Barbe



Jeudi	De 9h à 12h	> Marche nordique	> Complexe sportif Léo Lagrange
--------------	-------------	-------------------	---------------------------------

Vendredi	De 9h à 10h30	> Gymnastique douce	> Espace Jean Morel
	De 10h à 12h	> Patois	> Salle du Temps Libre

PÂQUES, FÊTE GOURMANDE

Le CCAS régale les seniors

La distribution des chocolats de Pâques aux Bruaysiens et Labuissierois de 65 ans et plus a débuté à l'Espace Bully-Brias le 4 avril. Au total, 4 000 ballotins ont été offerts par le CCAS. Une organisation millimétrée aux côtés d'Émilie Bommart, adjointe aux Solidarités.



SANS OUBLIER LES FOYERS...

Heureux résidents

Le Centre Communal d'Action Sociale et les élus ont poursuivi leur distribution de chocolats. Des ballotins ont été offerts aux résidents des foyers "Les Lilas" et "Louise Michel" par le maire Ludovic Pajot et Émilie Bommart, son adjointe aux Solidarités. Un moment de réjouissance apprécié par les seniors.



ET LES ENFANTS !

Des cadeaux pour Pâques

Les agents du CCAS et les élus se sont mobilisés une fois de plus cette année pour offrir un agréable moment aux enfants du CCAS pour les fêtes de Pâques. En présence de Ludovic Pajot et d'Émilie Bommart, adjointe aux Affaires sociales, des entrées pour Zanziboum et Trampo Jump ont été offertes par le CCAS et des chocolats par l'association Forum solidarité du Bruaysis.





DES ATELIERS POUR TOUS

L'art de faire soi-même

La médiathèque Marcel Wacheux cogite, réfléchit, bref, se triture les méninges pour développer son offre en matière de rencontres et d'ateliers divers. Le but est de proposer des activités ludiques, manuelles, créatives, des rencontres culturelles aussi autour de lectures et d'ateliers d'écriture, des moments autour du jeu ou de véritables moments propices à la détente. L'équipe de la médiathèque a également mis en place différentes séances afin d'apprendre à fabriquer ses propres produits, qu'ils soient ménagers ou cosmétiques. Côté musique, la discothèque permet aux musiciens et autres amateurs de jouer ensemble, d'apprendre ou de se perfectionner.

Des plus jeunes aux seniors, l'offre ne cesse de se développer. Les ateliers affichent souvent "complet". On y retrouve les habitués des lieux mais aussi quelques curieux venus parfois juste prêter l'oreille et qui finissent par s'inscrire aux séances suivantes. Les enfants, friands des ateliers autour du jeu ou des arts créatifs participent volontiers en compagnie de leurs parents. L'occasion pour ces derniers de se retrouver en compagnie d'autres familles et de créer ensemble.

En avril, les activités autour des festivités de Pâques étaient à l'honneur et ont fait le plein. Les enfants ont pu s'exercer au découpage, à la peinture et à l'assemblage de formes afin de concocter un petit objet décoratif.

Si vous souhaitez participer au prochain rendez-vous et fabriquer votre crème pour le corps c'est le samedi 14 mai ! L'atelier "Do it yourself" (faites-le vous-même) est gratuit. Réservez vite votre place au 03 21 61 81 91.



GRANDE PARADE DES GÉANTS

La Cité des Électriciens honore les traditions régionales

La Cité des Électriciens organise une parade composée de 12 géants le jeudi 26 mai. Ce cortège, animé par des associations locales, partira de la Cité à 15h. Son périple dans les rues adjacentes durera environ 2 heures. La géante Mireille fera bien sûr partie de la fête et sera accompagnée de ses "amis" venus du Nord/Pas-de-Calais et de Belgique. Si le thème retenu est celui du travail, ce moment unique à Bruay-La-Buissière sera néanmoins festif et ludique avec la présence de l'association des majorettes auchelloises, de l'Harmonie de Labuissière et des musiciens d'Andantino. Un rendez-vous familial à partager autour de nos belles traditions locales.

Renseignements 03 21 01 94 20



FOULÉES DU BRUAYISIS

661 jeunes présents au Stade-Parc !

À l'occasion de la 28^e édition des Foulées du Bruayisis, 29 classes de CE2, CM1 et CM2 de la circonscription de Bruay-La-Buissière ont participé à la course scolaire organisée le 31 mars. Au total 9 écoles dont 7 de la Ville ont parcouru en binôme garçon-fille 10 tours de la piste d'athlétisme et du parc en relais et à tour de rôle. Parmi les écoles Basly, Loubet, Pasteur, Hayettes, Ferry, Marmottan, Centre et les écoles d'Haillicourt et d'Houchin, l'équipe G de l'école Loubet a remporté la 1^{ère} place, suivi de l'équipe N de l'école Pasteur en 2^e position. L'équipe C de l'école Basly arrive au 3^e rang et l'équipe D de l'école Loubet termine 4^e ex-aequo avec l'équipe H de l'école d'Haillicourt. Les élèves de primaire ont été récompensés à l'arrivée par une petite collation. Des T-shirts leur ont été distribués par la municipalité.



MOTO

Tanel Bajoux, le motocross c'est bien plus qu'une passion

Les passionnés ne resteront pas indifférents face à ce jeune junior de motocross. Tanel Bajoux est originaire du Bruayisis et habite à Bruay-La-Buissière. Quelques résultats ? Champion de Picardie catégorie minimes en 2017 (85cc), champion Hauts-de-France et 4^e au championnat de France des Sables (85cc) en 2018, 10^e scratch à l'Enduropale du Touquet (2^e de sa catégorie) en 2020... À 16 ans, ce lycéen scolarisé en première au lycée Carnot de Bruay-La-Buissière roule et rafle les podiums en gardant en ligne de mire ses prochaines épreuves. Licencié au MC Littoral de Loon-Plage, Tanel a débuté la moto à l'âge de 3 ans et ses premières compétitions à 6 ans. Depuis, ce mordru de deux-roues a bien grandi et roule aujourd'hui en 125 et 250cc. *"La saison de sable se déroule de septembre à janvier et de février à septembre j'enfourche la moto pour la saison terre".* Tout aussi passionnés que lui, ses parents lancent un appel aux partenaires/sponsors. *"Les frais engendrés sur chaque course sont conséquents et ses très bons résultats nous poussent à l'encourager encore plus".* Pour viser plus haut, faire rayonner la passion de leur fils et porter haut les couleurs de Bruay-La-Buissière, le sponsoring permettrait de poursuivre les ambitions sportives de Tanel. Objectif à long terme : pouvoir vivre de sa passion ! **Si vous souhaitez accompagner Tanel dans cette belle aventure, prendre connaissance de son book et voir apposer votre logo sur la moto, vous pouvez contacter l'association TB277 Factory au 06 25 95 19 77.**





BRÈVES

DE LA POLICE MUNICIPALE

LES CHIFFRES 1/03 > 1/04

15 interpellations ont été effectuées dont 5 ivresses publiques, 2 pour dégradations (dont un arrêt de bus), 2 pour conduite sous l'emprise d'un état alcoolique, 2 pour défaut de permis, 1 pour violences conjugales, 1 pour évasion (bris de bracelet électronique) en collaboration avec la Police Nationale, 1 pour agression sur personne vulnérable et intrusion dans un domicile, 1 pour détention de stupéfiant et fugue.

1 véhicule de la PM a été dégradé par jet de projectile, l'auteur a été interpellé sur le champs et une plainte a été déposée par la Ville.

163 interventions ont été réalisées dont 92 pour des troubles à l'ordre public, 37 en matière de police routière et stationnement, 19 à caractère judiciaire, 15 interventions diverses.

16 contrôles de vitesse ont été réalisés.

1 véhicule a été placé en fourrière.

195 mains courantes et 22 PV et rapports ont été rédigés par les agents.

Tél. 03 74 31 03 22

NOUVEAUX AGENTS

La Ville renforce son dispositif de sécurité

Pour répondre à la demande des habitants, la municipalité renforce encore sa Police municipale. Depuis le 1^{er} avril de cette année, 4 agents ont été recrutés : un titulaire et 3 gardiens stagiaires. Ces derniers, concours en poche suivront une formation professionnelle obligatoire de 6 mois.

Bruay-La-Buissière compte désormais 14 policiers municipaux répartis en 2 groupes : un groupe de jour (6 agents) et un groupe de nuit (7 agents).



En 2021,
la Police municipale
a effectué
698 interventions
et 43 interpellations
dont 14 flagrant-délits.

LES HORAIRES

Du lundi au jeudi : de 9h15 à 1h30

Vendredi et samedi : de 9h15 à 18h30 puis de 20h à 3h45

Dimanche de 8h30 à 12h30 et de 17h45 à 1h30



BAPTÊMES RÉPUBLICAINS



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 16 avril au parrainage de **Marius**, né le 5 avril 2020 à Beuvry, fils de M. et Mme Evangelaire. Les protecteurs de Marius sont Florence Noël et David Ouvry.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 16 avril au parrainage de **Tiago**, né le 19 juillet 2021 à Divion, fils fille de M. et Mme Dupuich. Les protecteurs de Tiago sont Chloé Riffart et Julio Dublaneau.



PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé au PACS le 14 avril d'**Amandine Berly**, née le 11 janvier 1998 à Béthune et d'**Anthony Skrzypczak**, né le 4 janvier 1994 à Sainte-Catherine.



MARIAGES



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a uni par le mariage le 16 avril, **Linsey Lherbier** née le 24 novembre 1999 à Auchel et **Sylvan Rufin** né le 28 septembre 1998 à Beuvry.



Bruno Roussel, adjoint au maire officier de l'État-civil délégué, a uni par le mariage le 23 avril, **Ninon Caron** née le 9 décembre 1995 à Béthune et **Mathias Dworaczek** né le 8 septembre 1987 à Arras.



NOCES D'OR



Ludovic Pajot, maire, a procédé le samedi 23 avril à la célébration des noces d'or des époux **Lalin-Blervaque**. **Louis Lalin** et **Martine Blervaque** se sont unis le 25 avril 1970 à Bruay-en-Artois.



NAISSANCES La municipalité leur souhaite la bienvenue



DÉCÈS La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Arthur Jérôme, Lyam Orhon, Clément Fouquart, Jayden Cuheval-Duvivier

Andrée Vincent veuve Madani, Jean-Pierre Lamarre, Michèle Poulain

GROUPE DE LA MAJORITÉ Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières, Chers Bruaysiens, Chers Labuissiers, À l'occasion du dernier conseil municipal, nous avons voté le budget primitif 2022 de notre Ville de Bruay-La-Buissière. Ce budget 2022, fidèle à nos engagements, nous avons souhaité qu'il soit au service de chaque Bruaysienne, de chaque Labuissière, de chaque Bruaysien et de chaque Labuissier. Un budget tourné vers le présent et vers le futur. Comme vous, nous nous souvenons de celles et de ceux qui affirmaient il y a encore quelques mois que notre politique menait Bruay-La-Buissière vers la mise sous tutelle. Résultat ? Désendettement et investissements massifs au service de chacune et de chacun d'entre-vous. Avec vous et pour vous, nous avons démontré à celles et ceux qui ont participé au déclin de Bruay-La-Buissière qu'un autre chemin était possible. Chaque jour, autour de notre Maire et avec passion, nous le démontrons. Plus que d'accroître les investissements, nous menons des investissements utiles. Enfin, et comme nous le faisons depuis notre élection, nous investissons dans nos quartiers et dans la réfection de nos voiries (et trottoirs !). La réorganisation de notre ville, pourtant décriée par celles et ceux qui souhaiteraient diviser, fracturer, casser Bruay-La-Buissière et disons-le qui auraient souhaité garder certains privilèges y compris non conformes à la loi, nous permet aujourd'hui - à l'inverse de nombreuses communes de notre territoire - de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Car oui, nous l'affirmons, en ayant une gestion saine de nos finances comme le fait chaque famille, en supprimant les doublons, en maximisant les dépenses, en supprimant toutes les dépenses inutiles, nous avons réalisé des centaines de milliers d'euros d'économies par an. Ces économies n'ont en aucun cas signifié une baisse du niveau des services publics, bien au contraire. Notre obsession est de rendre aux Bruaysiennes, Labuissières, Bruaysiens, Labuissiers leur argent. Le budget 2022 c'est aussi une attention particulière envers nos jeunes avec de nombreux travaux dans nos écoles. Le budget 2022, c'est également le soutien au Centre Communal d'Action Sociale qui développe ses activités et s'ouvre sur toutes et tous avec notamment le développement du service seniors. Au-delà de ces questions essentielles qui relèvent de la vie quotidienne, nous sommes pleinement engagés pour clarifier le fonctionnement de notre ville et sa place dans notre territoire. Nous vivons dans un territoire très vaste de 100 communes avec à leur tête un Maire. On ne peut pas continuer à les mépriser, à faire comme s'ils n'existaient pas. La Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane doit comprendre qu'il y a une ville de Bruay-La-Buissière, qu'il y a un Maire de Bruay-La-Buissière, qu'il y a une équipe municipale de Bruay-La-Buissière. La Communauté d'Agglomération, notamment son Président, doit également se préoccuper de ce que les représentants des habitants de la seconde ville du territoire souhaitent, de leurs aspirations légitimes. La Communauté d'Agglomération doit être une Agglomération technique et ne doit pas être une Agglomération politique. C'est justement lorsque certains souhaitent en faire une Agglomération politique que ça vient poser un problème. Sur les dossiers techniques, notamment ceux contractualisés avec l'État, la commune avance même si parfois il a fallu remettre les pendules à l'heure, on y est arrivé et ça marche bien. Sur d'autres sujets, nous sommes dans un tunnel car justement la Communauté d'Agglomération essaye de devenir politique. Nous le disons sincèrement alors que certaines communes regardent ailleurs, la Communauté d'Agglomération ne doit pas devenir ce tunnel qui nous empêche de voir Bruay-La-Buissière en grand. Comme vous, nous avons envie de voir Bruay-La-Buissière en grand ! Avec vous et pour vous, nous continuerons à nous battre et à agir dans l'intérêt général ! Thierry Frappé, Président et les membres du Groupe Majoritaire

GROUPE DE L'OPPOSITION Frédéric Lesieux, Président et les membres du Groupe de l'opposition

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT P. Preudhomme

TRIBUNE NON REÇUE



SENIORS

BAIE DE SOMME le 3 juin. Sortie réservée aux Bruaysiens âgés de 60 ans et plus. Le départ se fera à 8h, Place Mitterrand. À 10h45, balade à bord du Chemin de Fer de la Baie de Somme depuis Le Crotoy suivie du déjeuner dans un restaurant à Saint Firmin les Crotoy à 12h30. À 14h30, un temps libre en bord de mer sera accordé. À 15h30, départ pour Valloires et à 16h, visite commentée des magnifiques jardins. Le programme prendra fin vers 17h30, le retour sur Bruay-La-Buissière est prévu vers 19h30. **Tarif 69 euros. Inscription Adeline Coppin, service Seniors, CCAS de Bruay-La-Buissière au 06 14 42 18 25**

COURSE D'ORIENTATION - Découverte et initiation à partir de 8 ans. Mercredi 11 mai de 14h30 à 17h au stade-parc Salengro et le samedi 14 mai de 14h30 à 17h au bois des Dames. Organisé par ARO 62. **Renseignements et inscriptions aro62co@gmail.com - 06 59 08 15 18**



SOIRÉE AVEC L'ORCHESTRE KUBIAK : vendredi 13 mai dès 20h à la salle Marmottan. Organisée par l'ABC (Association Bruaysienne pour la Culture). TP 25€ / TR 20€ et 15€ pour les étudiants. **Réservations au 03 59 41 34 00.**

CONCERT Harmonie municipale : samedi 7 mai à 19h, Espace Culturel Grossemy. 1^{ère} partie : club Andantino. Gratuit. **Infos 06 49 89 13 43**



Concours des *maisons fleuries*



BULLETIN D'INSCRIPTION (jusqu'au 30 juin 2022)

ÉCRIVEZ VOS NOM ET PRÉNOM EN LETTRES CAPITALES AFIN D'ÉVITER TOUTE ERREUR DANS LA COMPOSITION DES DIPLÔMES

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Catégories (possibilité de s'inscrire dans plusieurs catégories) :

☐ cour ☐ pelouse ☐ façade ☐ balcon

À l'issue du passage du jury, qui se fera la deuxième semaine de juillet, et de son classement, une réception sera organisée en **septembre**

La fiche d'inscription peut être déposée ou envoyée : à l'accueil de la Maison des Services, en mairie annexe de Labuissière ou par mail d.vivard@bruaylabuissiere.fr

